

LES NÉGOCIATIONS intercommunautaires recommencées en janvier entre les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs progressent mais ne débouchent pas. Menées par le président Glafcos Clérides et par le chef de la communauté turque de l'île, Rauf Denktash, elles ont permis à chacun de faire des concessions (présence des troupes turques d'un côté, existence d'une Banque centrale unique de l'autre), mais elles n'ont pas réglé les questions de fond, souvent symboliques (fédération ou confédération), parfois très concrètes (retour des réfugiés et statut de la propriété). Celles-ci empêchent jusqu'à maintenant une solution à la division de l'île qui dure depuis 1974 alors que l'adhésion à l'Union européenne de la République de Chypre (chypriote grecque) pourrait être scellée au Conseil européen de Copenhague, à la fin de cette année.

Le temps presse, mais il existe « une fenêtre de tir », a expliqué Lord Wallace of Saltire, professeur à la London School of Economics, lors d'un récent séminaire sur les relations UE-Turquie, à l'Institut européen de Florence. La concomitance des négociations d'adhésion et des pourparlers intercommunautaires crée une occasion pour convaincre tous les protagonistes qu'ils ont tout à gagner à une solution, dans le cadre d'une Europe où l'idée de souveraineté a été relativisée.

Les parties concernées, au nombre de deux plus deux – les représentants des deux communautés chypriotes, d'une part, leurs répondants respectifs, la Grèce et la Turquie, d'autre part –, n'en sont pas encore convaincues. Chacune pense qu'elle a politiquement plus à perdre à une solution qu'au maintien du statu quo. Chacune sait que l'absence d'accord a un coût mais croit que ce coût sera supporté par l'autre. Chacune se lance dans une

partie de poker menteur, espérant que son bluff sera payant quand tout le monde devra découvrir ses cartes.

Les Chypriotes grecs sont les seuls représentants légaux de Chypre, reconnus par la communauté internationale et par l'UE, qui négocie depuis plusieurs années leur entrée dans l'Europe. Remplissant pratiquement tous les critères, ils devraient faire partie de la première vague des pays candidats admis. « L'entrée dans l'UE de l'île divisée est possible, elle n'est pas souhaitable », dit un diplomate proche du dossier. Toutefois, au Conseil européen d'Helsinki, en décembre 1999, la Grèce a obtenu des Quinze une phrase qui, quoique ambiguë, ne subordonne pas pour autant l'entrée de la République de Chypre dans l'UE à la fin de la division. Toute autre solution aurait donné à la Turquie un droit de veto sur les relations Chypre-UE, une situation inadmissible pour la Grèce qui, sans avoir obtenu satisfaction sur Chypre, aurait certainement bloqué la candidature d'Ankara à l'UE.

NOUVELLE CRISE

Les Chypriotes grecs doivent-ils pour autant succomber au triomphalisme ? Certainement pas. Car leurs vis-à-vis turcs, soutenus par la mère patrie, ont prévenu qu'une entrée de la République sans accord préalable reviendrait à cimenter la division de l'île pour des décennies, soit par proclamation de l'indépendance par la « République du nord de Chypre », soit par son absorption pure et simple par la Turquie. Dans ces conditions, les Chypriotes grecs pourraient avoir la fierté d'être membres de l'UE, en perdant pour longtemps tout espoir de voir les réfugiés regagner les villes du Nord et toute possibilité de racheter un jour les propriétés confisquées lors de l'invasion turque.

M. Denktash peut penser qu'il

détient là un atout majeur pour faire céder M. Clérides. Or il n'est pas vraiment en position de force. Les Chypriotes turcs – qui tendent à devenir minoritaires dans leur partie de l'île du fait de l'importation massive de paysans anatoliens – voudraient bien profiter aussi des avantages liés à l'appartenance à l'UE. D'autre part, la question de Chypre n'est plus un sujet tabou de la politique turque, dont le vieux leader chypriote pouvait jouer pour s'assurer le soutien sans faille des dirigeants d'Ankara.

Ceux-ci ont beau répéter que l'Europe doit reconnaître l'existence à Chypre de « deux communautés fondatrices, deux Etats fondateurs », comme l'a encore dit le vice-premier ministre Ylmaz au séminaire de Florence, ils savent bien que leurs relations avec l'UE, a fortiori leur adhésion future, seraient grandement facilitées par une solution de la question chypriote. Ils devront faire un choix : soutenir Rauf Denktash dans ses vellétés de souplesse ou bloquer toute concession, jusqu'au dernier moment, quitte à risquer une nouvelle crise avec les Européens.

C'est une décision stratégique que les dirigeants civils et militaires de la Turquie n'ont pas encore prise. Ils oscillent entre les « européens » convaincus, les nostalgiques d'un rôle régional pour la Turquie qui dépasserait de loin son ancrage dans l'Union et les « européens d'occasion » qui comptent tirer le plus de profits possible d'une perspective de candidature sans véritable engagement.

Tous semblent d'accord pour faire monter les enchères en espérant arracher des concessions majeures au dernier moment. Le Conseil européen de Copenhague leur paraît bien choisi. L'inclusion de Chypre dans la liste des pays admis dans l'UE pourrait s'accompagner de la fixation d'une date pour le début des négociations d'adhésion entre la

Turquie et Bruxelles – M. Ylmaz verrait bien 2003 pour une entrée de la Turquie vers 2010. Faute de quoi, Ankara pourrait provoquer une crise avec l'UE dans l'espoir de dissuader certains Etats membres d'accepter Chypre parmi les prochains entrants. Il faut déjà penser à ce scénario catastrophe, suggère un observateur turc, pour ne pas ruiner les relations entre la Turquie et l'Europe, ainsi qu'entre la Turquie et la Grèce ; il faut établir un plan d'urgence » afin de « limiter les risques ».

D'autant que, du côté grec, la parade est prête. Athènes ne ratifiera aucun accord d'élargissement qui ne comprendrait pas la République de Chypre. Or, sans le vote de la Grèce, pas d'entrée de la Pologne, de la Hongrie, de la République tchèque, etc., puisque la décision doit être prise à l'unanimité des Quinze. Autrement dit, une crise majeure de la construction européenne. La Grèce sera-t-elle la dernière à ratifier le traité d'élargissement, pour être sûre que Chypre soit acceptée par tous ? Pas du tout, réplique un conseiller du ministre des affaires étrangères Georges Papandréou : si Chypre est incluse, le Parlement grec sera le premier à voter, laissant aux autres la responsabilité de refuser éventuellement tout élargissement dans la crainte de déplaire aux Turcs !

La sagesse voudrait que chacun cesse de bluffer avant qu'il ne soit trop tard pour éviter une crise majeure, c'est-à-dire bien avant le Conseil européen de Copenhague en décembre 2002, plutôt qu'après. Au premier semestre 2003, la Grèce succédera au Danemark à la présidence de l'Union, ce qui compliquera la situation. Rien n'indique cependant que les joueurs ne poursuivront pas la partie jusqu'au dernier moment, quitte à ce qu'il n'y ait plus que des perdants.

Daniel Vernet